



**COMMUNIQUÉ**

**J.M. BLANQUER annonce la suppression des épreuves de spécialité du Bac en mars... doit on s'en réjouir ?**

Depuis des mois, les personnels, les élèves et les parents d'élèves demandaient, compte tenu de la crise sanitaire et compte tenu de l'aberration que constitue une évaluation terminale au mois de mars (soit 3 mois avant la fin d'année), le report des épreuves de spécialité pour le baccalauréat général et le baccalauréat technologique STAV, dans l'enseignement agricole public.

Le Gouvernement, la DGER restaient sourds à nos demandes au nom du respect de la réforme BLANQUER, au nom de Parcoursup, mais niant la pression considérable qui pesait sur les épaules et des élèves et des candidat-es, niant les inégalités qui se creusaient entre les élèves victimes du COVID et les autres, entre ceux/celles qui étaient une semaine sur 2 en distanciel et les autres toujours présent-es en classe...le Gouvernement s'était même autorisé à choisir d'annuler ou de modifier ces épreuves au dernier moment...

**L'enseignement agricole toujours ignoré**

Hier soir, vers 21h, Jean Michel BLANQUER a informé par mail les enseignant-es de l'Education nationale de l'annulation des épreuves de spécialité et leur remplacement par les notes de contrôle continu...mais évidemment aucun message n'a été transmis aux personnels de l'enseignement agricole... La pépite a encore été ignorée... Aucune information n'a également été transmise sur le Bac STAV, le Bac Technologique de l'enseignement agricole.

**Le contrôle continu n'est pas la bonne solution**

Alors, donc c'est le contrôle continu qui, de nouveau, sera l'alpha et l'oméga du Bac 2021. Un contrôle continu source d'inégalités, d'évaluations locales, de pressions sur les professeurs, et d'harmonisation impossible. De nouveau, avec la crise, la réforme BLANQUER du Bac se montre telle qu'elle est : le fossoyeur du baccalauréat, diplôme national.

**Aménagement des épreuves, allègement des programmes pour tous les examens**

Non le remplacement des épreuves de spécialité initialement prévues en mars par un contrôle continu n'est pas la bonne solution. Le SNETAP-FSU portait un report des épreuves en juin avec un aménagement des programmes. Le SNETAP-FSU porte surtout le nécessaire aménagement des épreuves, allègement des programmes et ce pour tous les examens. Oui le Bac est un diplôme important mais il n'est pas acceptable d'oublier les CAPa, Bac Pro et BTSA ou encore le diplôme du Brevet qui pour l'instant continueraient de se dérouler comme si de rien n'était. C'est INACCEPTABLE !

C'est ce que portera le SNETAP-FSU dans les prochains jours notamment au Comité Technique de l'Enseignement agricole dès ce mercredi 27 janvier.

Paris, le 21 janvier 2021

